
Séance du 3 avril 2009

OBJET : Election de deux membres délégués au C.C.A.S.

L'an deux mille neuf et le 3 avril à 18H le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

PRESENTS : Mme BATAILHOU-VILLET Evelyne, Mme JOURDA Béatrice, M. AMESTOY Pierre, M. BIAU Jean Luc, M. CHABROT Frédéric, M. LE LURON Renaud, M. MANFRIN Jean Marc, M. ROSELLO José,

Mme JOURDA Béatrice a été élue Secrétaire.

Cette délibération complète celle du 4 septembre 2008

- Vu l'arrêté de Monsieur le Sous Préfet en date du 2 mars 2009;
- Vu les procès verbaux des élections municipales partielles complémentaires des 22 et 29 mars 2009;
- Vu la délibération du 4 septembre 2008 fixant le nombre de délégués CCAS à 4 et portant élection de 4 membres délégués au CCAS de Bax

M. le Maire informe le Conseil Municipal que :

- compte tenu des démissions de Mme HANNINGER Ursula et de GATZLER Catherine élues membres délégués du CCAS, il y a lieu de procéder à l'élection de deux délégués du CCAS de Bax pour pourvoir ces postes vacants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de retenir la proposition de Monsieur le Maire;
- de procéder à l'élection au vote secret à l'élection de 2 délégués au sein du Conseil Municipal:
 - Mme BATAILHOU-VILLET Evelyne : 9 voix pour.
 - M. LE LURON Renaud : 9 voix pour.

Sont déclarés élus et ont accepté leur mandat.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La présente délibération certifiée
exécutoire a été publiée et transmise au
Représentant de l'Etat le 14/04/09

Le Maire, P.BEDEL

